

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 12/10/2016

Présents : Mme BLOCIER, M. BORKER, Mme COMBAZ, M. HO MEY(représenté), M. JACQUIN, M. JEULIN-LAGARRIGUE, M. MALHERBE, M. MATSAKIS (représenté), Mme NOËL.

Invités : M. BARBIER (Cabinet Credassur – syndic), M. CAILLEUX (Chef de sécurité).

1 - FONCTIONNEMENT DU CS

Base de données : Le syndic a fait deux demandes : l'une pour la reprise par un webmaster de la maintenance et de la gestion du site 8 rue Boucry déjà existant. L'autre pour une application supplémentaire sur le site de CREDASSUR, au service de la copropriété de la Tour, et uniquement réservée aux membres du CS. Les devis sont attendus.

2 – SECURITÉ-TRAVAUX

2-1 : Parking. Suite à la commande passée le 22.09 à la société DALKIA pour la réparation des barrières d'entrée parking côté Rue Jean Cottin, la réparation a été entamée le 13/09.

2-2 : Rénovation du PC sécurité. Plusieurs devis ont été reçus et d'autres sont en attente. Ces travaux seront soumis au vote lors de la prochaine AG.

2-3 : Colis au PC sécurité . **Il est rappelé que les dépôts de colis sont interdits au poste de sécurité et que les gros objets ou paquets volumineux seront refusés. En outre, les colis devront être récupérés dans les meilleurs délais. Ce rappel sera également fait par écrit aux agents de sécurité par le syndic.**

2-4 : Devis reçus. L'armoire commandant le désenfumage en parking est à remplacer, la dépense sera présentée au vote de la prochaine AG. De même que la réfection des vannes de colonnes humides qui est à prévoir à moyen terme. Et la réfection des vannes de pieds de colonne sur réseau ECS et EF (partie basse).

2-5 : Fuite parking. Le syndic délivrera à GRDF une sommation par voie d'huissier pour définir un planning d'intervention afin de réparer la fuite créant des désordres en parking.

2-6 : Pose dérapants sur l'escalier principal. Le premier devis reçu est étudié en séance. Un second devis est attendu. Le budget de ces travaux sera compris entre 4000 et 5000 €. Pour des raisons de sécurité évidentes, ces travaux devront être réalisés avant l'hiver.

2-7 : Plots lumineux. Le budget de réfection totale des plots défectueux de la Tour est de 16 000€. Etant donné l'importance du budget, il est décidé d'adopter le principe de réparer uniquement les éclairages situés aux endroits les plus utilisés.

2-8 : Rescelllements des dalles. En attente des devis demandés. Là aussi ces travaux devront être réalisés avant l'hiver.

3 – PRESERVATION DE LA TOUR

Les offres d'audit global partagé des trois architectes consultés (VERNA, LAIR et ROYNETTE, PELEGRIN) sont étudiées. Le syndic devra relancer M. PELEGRIN pour obtenir sa grille tarifaire pour la M.O. Un calendrier de réalisation de l'audit sera demandé à ces architectes.

4 – VIVRE ENSEMBLE – CADRE DE VIE

4-1 : Pose de bacs végétaux. La pose de bacs sur rue est possible mais doit faire l'objet d'une action collective et de sensibilisation des habitants de la Tour. L'étude est toujours en cours.

4-2 : Incivilités. Une baisse sensible des jets d'objets a été constatée suite à la campagne d'affiches dans la tour. L'opération sera à renouveler sous d'autres formes. Par ailleurs, le CS constate que tôt ou tard, il faudra repenser le système de dépôt et d'évacuation des déchets.

5 – GESTION DE LA TOUR

5-1 : État des comptes. Le rapprochement bancaire et le relevé de comptes du mois Septembre sont transmis en séance.

5-2 : Externalisation du poste de M. Cailleux. L'offre de la société G2S a été transmise aux membres du CS qui emploie les équipiers de la tour . Le CS a demandé une comparaison de 3 devis portant sur l'équipe complète et les tâches qui lui sont affectées.

5-3 Consultation d'un avocat sur les mutations éventuelles de la tour et le projet Capelli. : Le syndic rend compte de son entretien avec le cabinet GRANRUT en date du 07.10.

La réunion se termine à 23h15.

La prochaine réunion est fixée au
MERCREDI 8 NOVEMBRE 2016 À 18H30.